



## DECLARATION SNES/SNUEP-FSU GT du 24 janvier 2012

Au nom de la priorité accordée à la réduction des déficits publics, le projet de budget 2012 s'inscrit dans la logique des plans d'austérité imposés en Europe : les dépenses de l'Etat sont gelées en valeur (hors dette et pensions), la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux est poursuivie avec la suppression de 30 400 emplois de fonctionnaires, et le gel des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales est reconduit. L'Éducation nationale se verra ponctionner de 14 000 emplois dont **6550 dans le second degré**, ce qui porte à plus de **70 000** le total des suppressions depuis 2008.

Du côté des élèves, il n'est tenu aucun compte de la remontée des effectifs amorcée à la rentrée 2010, accentuée à cette rentrée avec **79 500 élèves supplémentaires** attendus, et prévisible pour les quinze années à venir compte tenu de la courbe des naissances. Tandis que pour les personnels, la baisse du nombre de candidats annonce une crise de recrutement, conséquence redoutable de la baisse continue des postes mis aux concours externes depuis 2002, du sabotage de la formation des nouveaux enseignants et des conditions de leur entrée dans le métier...

Le SNES rejette majoritairement ces choix qui tournent le dos à l'égalité et l'objectif de réussite pour tous.

Concrètement, le mouvement national à gestion déconcentrée, censé être au plus proche des besoins des élèves, comme des personnels, se trouve de fait inopérant de par le modèle d'école libérale qui se met en place progressivement. Les barèmes atteignent des sommets tels que nombre d'académies sont inabornables tandis que d'autres sont déficitaires de manière récurrente ; pour autant, la problématique reste partout la même : remplacements de courte durée non assurés, TZR en poste à l'année et recours massif aux personnels précaires dès les débuts d'année.

Parallèlement, la mise en activité des stagiaires à temps complet, et plus récemment le projet de décret concernant les établissements ECLAIR, visant à ponctionner les postes vacants pour créer un mouvement spécifique national mettent à mal la mobilité tant prônée des fonctionnaires d'Etat, avec pour conséquence des inégalités géographiques de plus en plus marquées.

Outre l'application de l'arrêt du Conseil d'Etat sur la formation, le SNES revendique le retour à un mouvement national amélioré, la création de postes en nombre suffisant et le droit à mutation pour tous dans des conditions équitables de traitement.

Dans la continuité des actions menées depuis la rentrée, le SNES appelle les personnels à être nombreux en grève le 31 janvier et à la manifestation nationale à Paris.